



Concours de peinture

Association Grisy-Suisnes au Gré des Roses

REGLEMENT BULLETIN D'INSCRIPTION

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ce concours gratuit est ouvert à tous les artistes.

Chaque artiste devra faire parvenir une œuvre maximum. L'œuvre soumise devra être une création de l'artiste et devra avoir été produite au cours de l'année. L'œuvre ne devra pas avoir gagné de prix ou de mentions dans d'autres compétitions artistiques. Les copies d'artistes ou d'œuvres ne seront pas acceptées.

L'œuvre devra être déposée au plus tard le 26 septembre 2020, à la mairie de Grisy-Suisnes.

CARACTERISTIQUES DE L'OEUVRE

Pour participer à ce concours peinture, les conditions suivantes devront être respectées :

Respect du thème :

Les participants devront s'assurer que le thème du concours « La rose » est bien respecté.

Toutes les techniques sont autorisées pour le concours :

acrylique, aquarelle, gouache, huile, pastel, graphite et techniques mixtes.

Format : Le format est libre mais devra respecter une surface minimale de 15 cm x 21 cm (Format A5) et une surface maximale de 60 cm x 84 cm (Format A1)

Support :

Libre choix du support pour le participant (papier, toile, medium...)

Tous les supports devront être munis impérativement d'un système d'accrochage, faute de quoi, l'œuvre ne pourra être exposée. Le matériel n'est pas fourni.

Etiquette au dos de l'œuvre :

Chaque œuvre doit comporter sur une étiquette les informations suivantes : nom de l'artiste, titre de l'œuvre, médium utilisé et les dimensions de l'œuvre.

EXPOSITION DES ŒUVRES ET REMISE DES PRIX

Lieu d'exposition :

L'association « Grisy-Suisnes au Gré des Roses » prévoit l'exposition des œuvres de tous les participants au concours, du 3 octobre au 25 octobre 2020 au musée de la Rose :

6, rue de la Gare 77166 Grisy-Suisnes.

La remise des prix clôturera cette exposition.

L'annonce des gagnants se fera lors de la remise des prix le 25 octobre 2020 à 16 h.

Tous les participants sont donc conviés à cet événement.

SELECTION DES GAGNANTS

PRIX ET RECOMPENSES

Toutes les œuvres éligibles seront soumises au jury du concours de peinture composé des membres de l'association, d'élus, de représentants de la vie culturelle locale et d'amateurs de peinture.

Le public est invité à voter pour les œuvres les samedis et dimanches 3 et 4 octobre, 10 et 11 octobre, 17 et 18 octobre 2020. Son vote sera intégré au vote final du jury.

Pour ce concours peinture, le jury sera particulièrement sensible au respect du thème choisi « La Rose », à la créativité et l'originalité de l'œuvre.

Le vote est réparti de la façon suivante :

Une note sur 15 points pour le jury et 2 points pour le public.

Les critères de notation du jury sont les suivants :

- Cohérence et respect du thème : 5 points
- Harmonie générale (couleurs et composition) : 3 points
- Qualités techniques et artistiques : 3 points
- Originalité de l'œuvre : 4 points
- Coup de cœur du jury : 1 point supplémentaire
- Votes « visiteurs » : 1 point supplémentaire pour chaque catégorie
(Le visiteur déposera dans chaque urne "enfants" & "adultes", le vote de son œuvre préférée.

Trois œuvres « enfants » et trois œuvres « adultes » seront sélectionnées pour recevoir un prix du concours de peinture.

Les prix (valeur minimum), en lien avec le thème du concours, récompenseront les trois premiers gagnants dans chaque catégorie :

« ENFANTS » de 9 à 14 ans,

► 1^{er} prix : 50 €

► 2^{ème} prix : 30 €

► 3^{ème} prix : 20 €

« ADULTES » à partir de 15 ans,

► 1^{er} prix : 100 €

► 2^{ème} prix : 70 €

► 3^{ème} prix : 50 €

Les peintres ont la possibilité de vendre, s'ils le souhaitent, leurs œuvres sur le lieu de la remise des prix du concours. En effet, le public pourra mettre une option d'achat sur les œuvres durant la durée de l'exposition du 3 octobre au 25 octobre 2020. Toutes les modalités de vente seront prises en charge par les artistes. En cas de vente, il appartient aux artistes de fixer eux-mêmes le tarif de leur œuvre et le communiquer. Les acheteurs pourront récupérer les œuvres vendues seulement après la remise des prix du concours.

Les participants récupéreront leur œuvre à la fin de la remise des prix du concours, le dimanche 25 octobre 2020. Si l'œuvre n'est pas retirée ce jour, l'artiste pourra venir la chercher ultérieurement au Musée de la Rose.

Rappel des dates à retenir :

- **Concours :** 15 octobre 2019 au 25 octobre 2020.
- **Remise de l'œuvre au plus tard :** le 26 septembre 2020.
- **Ouvertures au public :**
3 et 4 octobre / 10 et 11 octobre / 17 et 18 octobre / 24 et 25 octobre 2020 de 14 h à 18 h.
- **Vote du public :** 3 et 4 octobre / 10 et 11 octobre / 17 et 18 octobre 2020.
- **Remises des prix :** 25 octobre 2020 à 16 h.

INSCRIPTION CONCOURS DE PEINTURE 2020

Participant : ☐ Madame ☐ Monsieur

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Tél. :

Courriel :

Souhaitez-vous mettre votre œuvre en vente durant le concours ?

si oui à quel tarif ? ☐ OUI ☐ NON

Tarif de votre œuvre €

Certifie avoir pris connaissance du règlement et des modalités du concours de peinture.

Signature :

Signature (du responsable légal pour les mineurs) :

**A faire parvenir à la mairie :
Association au Gré des Roses - 1, place de la Mairie - 77166 Grisy-Suisnes**

Etiquette à coller au dos de l'œuvre

Nom de l'artiste :

Titre de l'œuvre :

Technique utilisée :

Date de réalisation :

Courte description de votre œuvre :

.....

.....